

Conseil d'administration

Séance extraordinaire

Date : 2 juillet 2025

Heure : 19 h

Lieu : Teams

Procès-verbal

Présences :

Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Jean-Philippe Bélanger	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Nathalie Lebel	Administratrice (Personnel enseignant)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Cynthia Morneau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :

Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Yvanho Rioux	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en virtuel et débute à 19 h. Tous les membres sont présents sauf madame Yolande Pelletier et monsieur Yvanho Rioux qui ont motivé leur absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Gagnon et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 001 – 2025-07-02

3. Suivi sur les règles budgétaires

À la suite du dépôt pour consultation du projet de règles budgétaires de fonctionnement pour l'année scolaire 2025-2026, les présidents de centres de services scolaires et de commissions scolaires ont reçu, le 23 juin 2025, une communication de la sous-ministre madame Carole Arav. Cette dernière précise entre autres qu'il ne sera pas permis aux CSS et CS de présenter un budget déficitaire pour ensuite s'approprier leurs surplus accumulés au 30 juin 2025 pour assurer l'équilibre budgétaire. Dans un contexte où d'importants efforts budgétaires sont demandés aux CSS et aux CS des décisions importantes devront être prises pour respecter les encadrements budgétaires tout en tentant de préserver au maximum les services aux élèves.

Dans ce contexte, madame Nancy Couture présente aux administrateurs les pistes de solutions possibles envisagées pour présenter un budget à l'équilibre pour l'année scolaire 2025-2026. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

Il est à noter que les administrateurs procéderont à l'adoption du budget 2025-2026 lors de la séance régulière prévue en août prochain.

4. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général